

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00430

Numéro SIREN : 475 680 815

Nom ou dénomination : VILOGIA Société Anonyme d'HLM

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2023 sous le numéro de dépôt 5770



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 14 JUIN 2022**

Le 14 juin 2022 à 16 heures 45, les membres du Conseil de Surveillance de Vilogia, Société Anonyme d'HLM à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 76.471.880,00 € dont le siège social est à Villeneuve d'Ascq (59650) – 74 rue Jean Jaurès, et immatriculée au R.C.S. de Lille Métropole sous le numéro 475.680.815, se sont réunis audit siège de la Société, sur convocation écrite du Président.

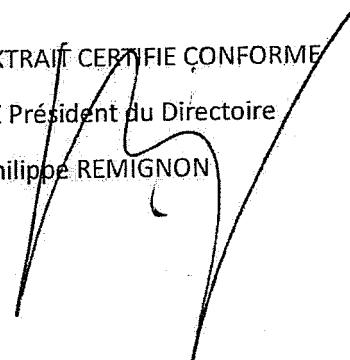
En l'absence du Président, Monsieur GUILLON, excusé, Monsieur Gérard MEAUXSOONE préside la réunion. Il constate que la moitié au moins des membres du Conseil de Surveillance sont présents, et que par conséquent, le Conseil peut valablement délibérer.

Puis il ouvre la séance, assisté de Mme FOUGERAY en qualité de secrétaire de séance.

Le Président de séance accueille M. Pascal NOLLET, nommé représentant permanent d'Action Logement Immobilier, en remplacement de M. PERRIN.

[...]

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE Président du Directoire
Philippe REMIGNON



ACTION LOGEMENT IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 303.000.000 €

Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz

75013 PARIS

824 538 557 RCS PARIS

Je soussigné,

KOUMARAN PAJANIRADJA

Agissant en qualité de Directeur Général de la Société sus-dénommée,

Désigne, en remplacement de M Henri-Jacques PERRIN :

M Pascal NOLLET

de nationalité française

Né le 05/03/1962

Dirigeant de la société TITANE BLEU

Parc d'activité Versant Nord-Est – BP 103 – 59452 LYS LEZ LANNOY

en qualité de représentant permanent de la Société **ACTION LOGEMENT IMMOBILIER**,
membre du Conseil de Surveillance de la société **VILOGIA**, ayant son siège social 74 rue Jean
Jaurès à Villeneuve d'Ascq (59), immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 475 680 815.

Fait à Paris,

Le 17 mai 2022.


Koumaran PAJANIRADJA



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 MAI 2022**

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf mai à dix heures.

Les actionnaires de la Société Anonyme d'H.L.M. Vilogia ayant son siège à VILLENEUVE D'ASCQ - 74, rue Jean Jaurès, et immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 475 680 815, se sont réunis en assemblée générale audit siège sent du Directoire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 4 mai 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des actionnaires.

Mme Emilie POISSIONNIE représentant le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est présente.

Monsieur Jean-Pierre GUILLON préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

M. Philippe REMIGNON représentant Vilogia Holding et M. Gérard MEAUXSOONE représentant CMI, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Céline DELEPINE-VARLET est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence de l'assemblée,
- le rapport financier reprenant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport sur le Gouvernement d'entreprise,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- les statuts,
- le texte des résolutions présentées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au total 3 823 327 actions (trois millions huit cent vingt-trois mille trois cent vingt-sept actions) sur un total de 3 823 594 actions (trois millions huit cent vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatorze actions), soit plus du quart des actions ayant droit de vote en assemblée générale.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[...]

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Mme Florence BARISEAU en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dix-septième résolution

L'assemblée générale ordinaire prend acte que le mandat de Membre du Conseil de surveillance de UIT NORD, arrivant à échéance lors de cette assemblée générale, n'est pas renouvelé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président du Directoire,
Philippe REMIGNON

